

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET
ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 Mars 2024 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Mars 2024, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **152 956 924** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **2 579 261** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 Mars 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 30,82% de l'actif au 31 Mars 2024. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 Avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

arrêté au 31-03-2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	105 819 883	121 542 157	104 339 085
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		7 246 237	6 055 215	6 432 679
b - Obligations et Valeurs assimilées		98 573 646	115 486 942	97 906 406
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		47 137 041	43 005 400	38 152 410
a - Placements monétaires	3-3	0	38 044 865	10 231 663
b - Disponibilités	3-5	47 137 041	4 960 535	27 920 747
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		152 956 924	164 547 557	142 491 495
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	116 110	124 546	113 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	263 602	224 350	269 337
TOTAL PASSIF		379 712	348 896	383 289
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-6	142 090 576	153 556 119	134 257 668
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	10 486 635	10 642 542	7 850 538
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		8 300 047	8 451 118	1 311
b - Sommes distribuables de la période		2 186 588	2 191 424	7 849 227
ACTIF NET		152 577 211	164 198 661	142 108 206
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		152 956 924	164 547 557	142 491 495

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	1 629 725	1 800 503	7 142 404
a - Dividendes		0	0	44 146
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 629 725	1 800 503	7 098 258
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	1 202 034	1 068 199	3 674 283
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 831 759	2 868 702	10 816 687
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-10	-346 484	-371 668	-1 369 790
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 485 275	2 497 034	9 446 897
PR 3 - Autres produits		0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-11	-66 975	-67 009	-277 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 418 300	2 430 025	9 169 484
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-231 712	-238 600	-1 320 257
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 186 588	2 191 424	7 849 227
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		231 712	238 600	1 320 257
* Variation des +/- values potentielles sur titres		155 262	115 021	-209 387
* +/- values réalisées sur cession des titres		5 699	34 351	910 953
* Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 579 261	2 579 397	9 871 050

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/03/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant <u>des opérations d'exploitation</u>	2 579 261	2 579 397	9 871 050
a - Résultat d'exploitation	2 418 300	2 430 025	9 169 484
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	155 262	115 021	-209 387
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	5 699	34 351	910 953
d - Frais de négociation de titres	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	0	0	-7 467 600
AN 3 -Transaction sur le capital	7 889 744	-14 304 353	-36 218 862
a - Souscriptions	125 731 402	75 237 024	435 824 907
* Capital	118 011 846	70 905 691	414 605 640
* Régularisation des sommes non distrib.	46 692	28 215	909 088
* Régularisations des sommes distrib.	7 672 865	4 303 118	20 310 180
b - Rachats	-117 841 658	-89 541 378	-472 043 769
* Capital	-110 324 469	-84 221 976	-447 696 847
* Régularisation des sommes non distrib.	-62 120	-44 171	-1 000 766
- Régularisation des sommes distrib.	-7 455 068	-5 275 231	-23 346 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 469 005	-11 724 956	-33 815 412
AN 4 - Actif Net			
a - En début de la période	142 108 206	175 923 617	175 923 617
b - En fin de la période	152 577 211	164 198 661	142 108 206
AN 5 - Nombre d'actions			
a - En début de période	1 333 429	1 663 586	1 663 586
b - En fin de période	1 409 779	1 530 727	1 333 429
Valeur liquidative	108.228	107.268	106.574
Dividende par action			5.520
AN 6 Taux de Rendement de la période	6,22%	5.82%	6.00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2024
(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ». Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 31/03/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 31 MARS 2022 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 31/03/2024 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC1-Portefeuille-titres** ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC2- Placements monétaires et disponibilités** ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2-Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 105 819 883 Dinars contre 121 542 157 Dinars au 31/03/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2024(*)	31/03/2023	31/12/2023
Coût d'acquisition	98 311 694	113 820 743	97 796 149
- Obligations et valeurs assimilées	92 180 132	108 489 842	92 365 131
- Titres OPCVM obligataires	6 131 562	5 330 901	5 431 018
Plus ou moins -values potentielles	1 492 798	1 661 944	1 337 536
-Obligations et valeurs assimilées	378 122	937 631	335 875
- Titres OPCVM obligataires	1 114 676	724 314	1 001 661
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	6 015 391	6 059 469	5 205 400
Total	105 819 883	121 542 157	104 339 085

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 629 725 Dinars pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 contre un montant de 1 800 503 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Revenus des Obligations	673 974	1 200 061	4 775 644
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	955 751	600 442	2 342 614
- Revenus des titres OPCVM	0	0	44 146
Total	1 629 725	1 800 503	7 142 404

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde au 31/03/2024 un solde Nul contre un solde de 38 044 865 Dinars au 31/03/2023 et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Certificats de dépôts	-	22 841 117	-
Intérêts courus sur certificats de dépôts	-	87 923	-
Créances sur opérations de pension livrée	-	14 999 322	9 999 128
Intérêts courus sur créances sur opérations de	-	116 503	232 535
TOTAL	-	38 044 865	10 231 663

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 202 034 Dinars pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 contre 1 068 199 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Intérêts du compte courant	38 296	332 227	1 486 366
- Intérêts des Certificats de Dépôt	-	326 421	595 401
-Intérêts des prises en pension	1 163 738	409 551	1 592 517
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	-	-
Total	1 202 034	1 068 199	3 674 283

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 47 137 041 Dinars contre 4 960 535 Dinars au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Avoirs en banque	65 382 471	11 901 721	59 836 404
- Sommes à l'encaissement	13 813 144	5 648 555	3 381 611
- Sommes à régler	-32 105 017	-12 916 909	-35 577 120
- Intérêts courus/Cpte courant	46 443	327 168	279 852
Total	47 137 041	4 960 535	27 920 747

3-6 Note sur le capital

Capital au 31/12/2023

- Montant	134 257 668
- Nombre de titres	1 333 429
- Nombre d'actionnaires	891

Souscriptions réalisées

- Montant	118 058 537
- Nombre de titres	1333 429
- Nombre d'actionnaires nouveaux	80

Rachats effectués

- Montant	110 386 590
- Nombre de titres	1 095 728
- Nombre d'actionnaires sortants	112

Autres effets s/capital

- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	155 262
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	5 699
- Frais de négociation de titres	0

Capital au 31/03/2024

- Montant	142 090 576
- Nombre de titres	1 409 779
- Nombre d'actionnaires	859

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	2 186 588	2 191 424	7 849 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	8 300 047	8 451 118	1 311
Total	10 486 635	10 642 542	7 850 538

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 116 110 Dinars contre un solde de 124 546 Dinars au 31/03/2023, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Gestionnaire	98 447	105 677	96 597
- Dépositaire	17 663	18 869	17 355
Total	116 110	124 546	113 952

3-9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 263 602 Dinars au 31/03/2024 contre un solde de 224 350 Dinars au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Honoraires à payer (CAC)	8 702	4 716	38 925
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	2 892	2 892
- CMF à payer	14 093	15 105	13 834
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	26 499	-14 638*	3 272
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	13 819	18 678	12 817
TOTAL	263 602	224 350	269 337

**Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision pour AG*

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 346 484 Dinars pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 contre 371 668 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Rémunération du gestionnaire	296 986	318 573	1 174 106
- Rémunération du dépositaire	49 498	53 095	195 684
Total	346 484	371 668	1 369 790

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 66 975 Dinars pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 contre 67 009 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
- Honoraires (CAC) et frais AGO	18 647	15 288	84 000
- Redevance CMF	41 595	44 618	164 441
-Autres charges/ Services bancaires	418	416	449
- TCL	6 315	6 687	28 523
Total	66 975	67 009	277 413

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du premier trimestre de l'année 2024 s'élève à 98 447 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération d'« Attijari Bank » au titre du deuxième premier de l'année 2024 s'élève à 17 663 Dinars.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 31-03-2024

Désignation Du Titre		Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2024	% Actif
CODE ISIN	Obligations	29 824 290.000	32 681 332.903	21.37%
TN0003400348	AMEN BANK 2009 TR A	20 000	132 790.000	0.09%
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	1 200 000.000	0.79%
TN0004700803	ATL 2019-1 CATA TF	20 000	400 000.000	0.27%
TN0004700811	ATL 2020-1	20 000	800 000.000	0.54%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23 000	2 300 000.000	1.53%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10 000	800 000.000	0.53%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20 000	2 000 000.000	1.36%
TN0006610539	ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	400 000.000	0.28%
TN0006610539	ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	512 800.000	0.36%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	2 400 000.000	1.61%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15 000	1 500 000.000	1.02%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20 000	2 000 000.000	1.31%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	400 000.000	0.27%
TN0002601029	STB 2008/2	8 000	50 000.000	0.03%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000.000	1.83%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000.000	1.83%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10 000	1 000 000.000	0.91%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	750 000.000	0.53%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	300 000.000	0.20%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	3 000 000.000	2.11%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	398 700.000	0.27%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5 000	100 000.000	0.07%
TN0001900836	BH 2009	50 000	380 000.000	0.25%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40 000	4 000 000.000	2.72%
TNAGSVAVWF5T2	HL 2023-01	12 500	1 000 000.000	0.65%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT	62 355 841.540	65 892 312.889	43.08%
TN0008000622	BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 795 310.000	1.88%
TN0008000580	BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880.000	0.26%
TN0008000747	BTA 7,2% MAI 2027	5 676	5 225 893.200	3.65%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390.000	0.74%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808.500	2.92%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900.000	3.40%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 659.840	3.90%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380 000	38 000 000.000	26.15%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014	20 000	250 000.000	0.17%
CODE ISIN	TITRES OPCVM	6 131 561.598	7 246 237.233	4.74%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	5 900	700 543.825	0.46%
TN0006830012	AXIS SICAV TRESORERIE	4 502	500 082.160	0.33%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIG	3 134	300 058.562	0.23%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34 565	4 000 186.660	3.27%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	731	100 117.029	0.07%
TN0003600418	SANADAT SICAV	4 922	530 573.362	0.37%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme		98 311 693.138	105 819 883.025	69.18%